



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 27/10

Objet

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la première phase de réhabilitation / réaménagement de l'hôtel d'agglomération du Grand Dole

Secrétaire de séance

Gérard MARECHAL

Rapporteur

Dominique MICHAUD

Conseil Communautaire
25 Mars 2010
Abergement-la-Ronce – 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 84
Nombre de procurations : 05
Nombre de votants : 89
Date de la convocation : 09 mars 2010
Date de publication : 09 avril 2010

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

S. Boissard suppléée par N. Ferreira de Souza, J.L. Bouchard, D. Bernardin, T. Gauthray-Guyenet suppléé par JM. Mignot, B. Chevaux, E. Tavernier, P. Vuitton, L. Goron-Chaniet, B. Negrello, P. Bussière, G. Fumey, P. Daubigney, T. Mader suppléé par J. Le Bail, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par B. Robe, P. Guibelin, JF. Louvrier, C. Petiot, C. Di Caro suppléée par O. Gremion, A. Albertini, J. Chevriaux, M. Giniès, C. Gras, D. Barbagelata, G. Barbier, F. Barthoulot, R. Belalia, M. Borneck, P. Bouvret-Maire, G. Card, C. Chalon, MA. Chalumeaux, D. Clerc, C. Quillet, C. Creuze suppléée par E. Rauscher, P. Epinat, JP. Fichère, JB. Gagnoux, L. Gatinault suppléé par C. Bruand, P. Genestier, A. Hamdaoui, S. Laroche, R. Manière, N. Abdelli, K. Mezeraï suppléée par J. Dejeux, I. Nouvellon, C. Parent, M. Perrin, J. Rosat, D. Sicquot-Bérodier, JC. Wambst, D. Chataignier, F. Macard, M. Rigoulet, L. Bougaud, J. Lombard, M. Huguenet suppléé par B. Chatillon, J. Thurel, JM. Diètre suppléé par K. Mathiot, M. Gauthier, A. Courderot, A. Alonzo, P. Sautrey, D. Chevalier, B. Bonnard-Ongenaed suppléée par F. Serrurot, F. Perchat, G. Maréchal, F. David, J. Hubert, C. François, B. Monamy, M. Perron, JM. Daubigney, J. Drouhain, A. Jordan, D. Rauch suppléé par A. Mayot, M. Richard, M. Hoffmann, D. Ecarnot, C. Arnoud, C. Bourgeois-République, P. Nasom, JC. Lambert, B. Javourez

Délégués absents ayant donné procuration : B. Guerrin à M. Ecarnot, J. Petit à D. Sciquot-Bérodier, A. Chollat à P. Sautrey, G. Fernoux-Coutenet à J. Hubert, R. Curly à M. Giniès

Délégués absents non suppléés et non représentés: G. Michaud, P. Monnet, F. Saudon, P. Jacquot, G. Coutrot, G. Ginot, JF. Dumont, H. Prat

VU la délibération n°8109 du 15 octobre 2009 par laquelle la Communauté d'agglomération validait le choix du projet de réhabilitation d'un hôtel d'agglomération dans l'ensemble bâti « ARC 2 » et autorisait le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre de la première phase du projet ;

VU le choix de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 03 mars 2010 ;

Après examens consécutifs des dossiers de candidatures et offres de prix reçues, la Commission d'Appel d'Offres a choisi de sélectionner l'offre présentée par le cabinet Serge ROUX Architecte, associé aux bureaux d'études Lazzarotto et CVF, pour un montant de 220 500 € HT comprenant les missions BASE, EXE et OPC.

Ce montant correspond pour les missions BASE et EXE à un taux de 10,00 % par rapport au coût estimé des travaux (2 100 000 € HT) pour la première phase du projet.

Les études de maîtrise d'œuvre devraient s'étaler sur une durée de 22 semaines, pour un délai de travaux estimé à 13 mois.

Le Conseil de Communauté, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le choix de la Commission d'Appel d'Offres et attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour la première phase du projet de réhabilitation/réaménagement de l'ensemble bâti ARC 2 en hôtel d'agglomération au cabinet d'architecture Serge ROUX Architecte, pour un montant de 220 500 euros hors taxes.
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché,
- AUTORISE M. le Président à solliciter l'autorisation de la commune de Dole pour procéder au relevé de géomètre de l'ensemble bâti et initier la mission de diagnostic (DIA) du maître d'œuvre.

Fait à Dole,
Le 25 mars 2010,
Le Président,